



Problème dans la séparation des biens (Espagne)

Par **Imemax**, le **31/08/2012** à **19:29**

Bonjour à tous, je vous explique mon cas : Ma grand mère d'Espagne m'a légué à moi et à mon frère tous ses biens, le seul problème est que l'héritage est mis en commun, c'est à dire que mon frère et moi sommes assimilés comme étant une seule personne, il n'y a pas deux parts distinctes mais une seule part sur laquelle nous étions sensés nous entendre pour la couper en deux une fois le bien reconnu ...
Aussi mon frère refuse de reconnaître le bien pour que je ne vende pas les terres de ma grand mère d'Espagne, me privant ainsi de ma part et de la sienne par la même occasion...
Ainsi est-il possible de couper l'héritage en deux parts égales sans passer par mon frère et que je puisse reconnaître et profiter de mon héritage ?
Et autre question, au bout de combien de temps un héritage non reconnu ne nous appartient plus et est saisi par l'état ?
Merci d'avance de vos réponses ! (Ps: je sais que l'action se déroule en Espagne mais pouvez-vous me renseigner sur ce qu'il en sera si cela se déroulait en France)